

COMITÉ DES GOUVERNEURS DES BANQUES CENTRALES  
DES ÉTATS MEMBRES DE LA  
COMMUNAUTÉ ÉCONOMIQUE EUROPÉENNE

Confidentiel

Projet

233e SEANCE

BALE, LE MARDI 14 MARS 1989 A 9 HEURES 30

---

Ordre du jour

- I. Approbation du procès-verbal de la 232e séance.
- II. Surveillance des développements et des politiques économiques et monétaires dans la CEE sur la base de:
  - Préparation par le "Groupe Dalgaard" et discussion par le Comité des Suppléants;
  - Graphiques et tableaux(1).
- III. Adoption par le Comité du rapport destiné aux Ministres des Finances des pays de la CEE concernant l'évolution sur les marchés des changes des dix-neuf pays participant à la concertation au cours du mois de février et des premiers jours de mars 1989.
- IV. Examen du Rapport No 34, établi par le groupe d'experts présidé par M. Raymond, sur les politiques monétaires en vigueur dans les pays de la CEE(2).
- V. Autres questions relevant de la compétence du Comité.
- VI. Date et lieu de la prochaine séance.

- 
- 1) Les Gouverneurs trouveront à Bâle quelques graphiques établis sous l'égide du "Groupe Dalgaard" ainsi que les tableaux de la "concertation" et la Série mensuelle de statistiques.
  - 2) Ce rapport a été transmis par le Secrétariat par courrier le 24 février 1989.